



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 11 AVRIL 2023

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque (l'« **Assemblée** ») a eu lieu le mardi 11 avril 2023, à partir de 9 h 30, aux bureaux de la Banque à Montréal et par le biais d'une webdiffusion audio en direct.

M. Michael Mueller, président du conseil d'administration, a présidé l'Assemblée et Mme Bindu Cudjoe, chef des Affaires juridiques et secrétaire corporative, assurait la fonction de secrétaire de l'Assemblée.

NOMINATION DES SCRUTATEURS ET ATTESTATION DE QUORUM

Le président déclare l'ouverture de l'Assemblée et désigne Mmes Martine Gauthier et Gale Demick, de Services aux investisseurs Computershare inc., à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Le président constate que le quorum est atteint et, un avis de convocation en bonne et due forme ayant été envoyé, l'Assemblée est reconnue comme étant légalement constituée pour traiter les points à l'ordre du jour.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

États financiers et rapport de l'auditeur

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été envoyés aux actionnaires par la poste, sont présentés à l'Assemblée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'est soumis à l'Assemblée pour ce point.

Nomination de l'auditeur

Une résolution visant à nommer le cabinet comptable Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme auditeur de la Banque pour l'année à venir est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

Élection des administrateurs

Une résolution visant à élire les administrateurs, telle qu'énoncée dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque (la « **Circulaire de sollicitation de procurations de la direction** »), est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction

Une résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres visés de la haute direction, telle qu'elle est énoncée dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

Propositions d'actionnaires

Yvan Deschamps annonce cinq propositions d'actionnaires soumises par le MÉDAC, telles que présentées à l'annexe « Propositions d'actionnaires » de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction, et précise qu'à la suite de discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne pas soumettre les propositions au vote des actionnaires. Un représentant du MÉDAC s'adresse à l'Assemblée au sujet des propositions. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ne sont soumis à l'Assemblée.

RÉSULTATS DES VOTES

Le président annonce les résultats préliminaires des votes tels que consignés dans le rapport des scrutateurs. Les porteurs de 43 405 425 actions ordinaires participent à l'Assemblée ou sont représentés par des fondés de pouvoir, ce qui représente 33,40 % des actions ordinaires avec droit de vote.

Les onze candidats désignés dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction ont été élus par un pourcentage de voix favorables de 93,44 % à 98,88 %.

Les propositions concernant la nomination de l'auditeur et l'approbation de la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	%	%	%
Nomination de l'auditeur	86,23	S.O.	13,77
Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction	89,57	10.43	S.O.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires, puis demande une proposition de levée de l'assemblée. Sur proposition dûment faite et appuyée, le président déclare la levée de l'Assemblée.

(s) Michael Mueller
Président

(s) Bindu Cudjoe
Secrétaire